

## Bulletin de Santé du Végétal – Olivier - Languedoc-Roussillon du 22/09/2015

Rédacteur : Jean-Michel Duriez – AFIDOL

Comité de rédaction : Christine Agogué (CA 11) – Bernard Assenat (CA 30) – Hélène Lemoine (CA 34) – Marie Singer (CIVAMBIO 66)

### ***Mouche de l'olive (Bactrocera oleae)***

La mouche est présente dans tous les secteurs en Languedoc-Roussillon. Les captures sont à un niveau élevé.

Le développement de larves dans les olives est confirmé dans la plupart des secteurs, mais à des taux généralement inférieurs à 5 % dans les vergers protégés.

Nous sommes partout au-dessus du seuil de risque.

Une observation de la situation dans votre verger est plus que jamais indispensable avant toute décision d'intervention.

Pour vous y aider :

- Les informations sur les captures sont consultables sur Gestolive. : <http://afidol.org/tracoliv> en cliquant sur « Consulter les cartes » puis « Relevés mouche de l'olive ».

- Le Centre Technique de l'Olivier a édité une fiche permettant de reconnaître les dégâts de mouche sur l'olive : [http://afidol.org/Fiche\\_Photos\\_Degats\\_mouche.pdf](http://afidol.org/Fiche_Photos_Degats_mouche.pdf)

- Les informations sur le suivi des dégâts de mouche sont consultables sur Gestolive. : <http://afidol.org/tracoliv> en cliquant sur « Consulter les cartes » puis « Suivi des dégâts de mouche ».

Le piégeage massif sans insecticide permet de diminuer le nombre de mouches dans le verger : <http://afidol.org/piegemouche>

### ***Oeil de paon (Spilocaea oleaginum)***

Les dernières pluies ont été très favorables pour la diffusion du champignon sur les feuilles. Le modèle indique une forte probabilité d'apparition des taches dans tous les secteurs et en particulier dans les oliveraies fortement atteintes en 2014.

### ***Xylella Fastidiosa***

À ce jour aucune détection de la bactérie sur olivier n'a été faite. Le réseau de vigilance est en place (voir BSV n°1 / 2015).

Lire la note nationale du Ministère de l'Agriculture : [http://afidol.org/Xylella\\_fastidiosa\\_Note\\_nationale.pdf](http://afidol.org/Xylella_fastidiosa_Note_nationale.pdf)

La Commission Européenne a diffusé une fiche d'information sur Xylella fastidiosa sous forme de questions / réponses : [http://europa.eu/rapid/press-release\\_MEMO-15-5346\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-15-5346_fr.htm)